



## Définition des compétitions et application charte des officiels

**Destinataires : Ligues Régionales et Comités Départementaux**

**Nombre de pièces jointes : 2**

**Information**

**Diffusion vers :**

**Echéance de réponse :**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la charte des officiels, nous avons identifié les compétitions qui doivent faire l'objet d'un débit de 40 points arbitre cette année.

La description des compétitions dans FBI n'étant pas toujours exploitable pour que la FFBB puisse affecter, sans erreur, le débit, nous vous demandons d'apporter, vous-même les corrections des débits. Une note explicative, en annexe 1, vous explique la manière de corriger FBI.

Nous vous demandons de respecter les règles suivantes, en respect de la charte des officiels et des définitions des compétitions suivant annexe 2 :

- Pour les Comités : vos compétitions seniors masculines et féminines, qualificatives aux compétitions régionales (saison régulière) doivent porter un débit
- Pour les Ligues, respect des principes du tableau ci-dessous :

Seniors	Si championnats départementaux	Tous les championnats à débit
	Si absence de championnats départementaux	Compétitions de PNF et PNM à débit
Jeunes	Championnat régional	Toutes les divisions à débit
	Championnat inter-départemental	Aucune division à débit

Echéancier :

- Corrections dans FBI par les Ligues et Comités : entre le 1<sup>er</sup> et le 15 février

Ces corrections garantiront une application des débits conformes à la charte.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
G. THOMAS Adjoint au Directeur Technique National	S. DIOT Directeur du Pôle Territoires	Th. BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2016-01-26 Infos charte des officiels V4 TBE	